

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 70 (1962)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

COMPTES DE L'EXERCICE 1961

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1962

Actif

Chèques postaux	Fr. 162.41
C.F.V.	» 1617.12
Bugnion et C ^{ie}	» 298.40
Titres	» 4930.—
Profits et Pertes.	» 702.14
Sommes égales	<u>Fr. 7710.07</u>

Passif

Editions	Fr. 2006.70
Créanciers	» 2952.30
Capital, ancien	Fr. 1255.87
Capital :	
anciennes cotisations récupérées	» 1495.20 » 2751.07
Sommes égales	<u>Fr. 7710.07</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
Revue historique vaudoise	Fr. 10959.25
Publicité 1150.—	
Participation 650.15	Fr. 1800.15
Frais généraux	» 628.20
Séances	» 470.70
A capital, cotisations arriérées récupérées	» 1495.20
Stock	Fr. 360.85
Cotisations et abonnements arriérés .	» 1495.20
Dits de l'exercice	» 7596.23
Dons	» 1384.—
Intérêts	» 214.78
Déficit de l'exercice	» 702.14
Sommes égales	<u>Fr. 11753.20 Fr. 11753.20</u>

Lausanne, le 28 février 1962.

Le trésorier : *Ad. Decollongny.*

Séance du 3 février 1962, à 15 heures, Palais de Rumine, auditoire XVI

Comme de coutume, c'est à l'archéologie que fut consacrée la première séance de l'année de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Tout d'abord, le président, M. Dessemontet, souhaita la bienvenue à sept nouveaux membres.

Ce sont : M^{mes} Isabelle Bonnard, à Bugnaux sur Rolle, Elisa Favre, à Villeneuve, Berthe Tschumy, à Lausanne ; MM. Hans Bögli, à Bâle, Rémy Malherbe, à Yverdon, Jean Muriset, à Pully, et Adrien Tschumy, à Lausanne.

La parole est alors donnée à M. Hans Bögli qui, depuis des mois, exhume le passé de ce fameux *vicus* de Vidy, beaucoup plus vaste et important que prévu. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'une colonie militaire, mais bien d'un centre de commerce placé à une bifurcation de routes. Les bateliers y jouaient un rôle important.

Ayant exposé, grâce à des projections, le plan et la configuration de cette bourgade, le Dr Bögli indique ce qu'était son administration civile et religieuse. A la suite des fouilles effectuées avant la construction de l'auto-route, l'archéologue ne croit plus à une destruction subite du *vicus* de *Lousonna*, mais plutôt à un abandon progressif, le port demeurant le dernier habité, tandis qu'une nouvelle agglomération prenait pied sur la colline de la Cité.

Ce *vicus* est probablement le seul que l'on puisse fouiller systématiquement, mais le temps est limité. Cependant, Lausanne a la possibilité de mieux connaître son lointain passé et il en vaut la peine.

Le conférencier fut très applaudi et remercié par le président qui leva ensuite la séance.

H. C.